



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Développement et soutien au transport fluvial

Question écrite n° 32659

Texte de la question

Mme Valérie Gomez-Bassac attire l'attention de M. le ministre délégué auprès de la ministre de la transition écologique, chargé des transports, sur le soutien de l'État au développement du transport fluvial (touristique et fret) et sur les ports fluviaux et lieux d'accueil des passagers de croisières fluviales qui en dépendent, sur les fleuves comme sur les canaux. La France dispose du premier réseau navigable d'Europe, soit 8 500 kilomètres sur un total de 18 000 kilomètres de voies d'eau, plus de 700 ports et haltes fluviales et de nombreux ouvrages d'art qui relient les cinq principaux fleuves, à proximité de grands sites naturels ou patrimoniaux. Le développement des modes de transport de marchandises massifiés, alternatifs et complémentaires à la route et permettant de contribuer activement à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, constitue une priorité de la politique nationale des transports de marchandises. En outre, le tourisme fluvial attire notamment de nombreux touristes étrangers. Au regard de leur valeur, ces atouts restent néanmoins sous-exploités. Si le transport fluvial émet en effet quatre fois moins de CO₂ par quantité transportée que la route, la France transporte pourtant huit fois moins de marchandises par voie d'eau que l'Allemagne, six fois moins que les Pays-Bas et s'est fait doubler par la Belgique et la Roumanie. On ne transporte en France que 3 % des marchandises par péniches contre 7 % en moyenne en Europe. Si la loi d'orientation des mobilités a apporté des éléments positifs concernant le tourisme sur petit gabarit, il est indispensable de porter l'effort budgétaire sur le transport fluvial pour en faire une alternative crédible au transport routier et attractive pour les entreprises. Ainsi, elle souhaiterait savoir si le Gouvernement entend clarifier les missions et les moyens de Voies navigables de France et plus largement la politique qu'il entend mettre en œuvre dans ce domaine alors que l'épidémie de la covid-19 a montré une fois de plus la nécessité d'une société plus durable.

Données clés

Auteur : [Mme Valérie Gomez-Bassac](#)

Circonscription : Var (6^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 32659

Rubrique : Transports par eau

Ministère interrogé : [Transports](#)

Ministère attributaire : [Transition écologique et cohésion des territoires](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [29 septembre 2020](#), page 6625

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)